Iffendic

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL : Lundi 27 mai 2024 à 19H30

Sous-sol de la Salle des fêtes

N° Ordre	DOMAINE	Objet de la délibération
1	COMMANDE PUBLIQUE	Réaménagement bâtiment rue de gaël-Attribution des marchés publics
2	COMMANDE PUBLIQUE	Réaménagement de la rue de Bédée -Attribution des marchés

- **Désignation du secrétaire de séance : Mme Carole Barbé**

  Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit désigner parmi ses membres un secrétaire de séance.

- **Adoption du Procès-verbal du Conseil Municipal du 29 avril 2024 :**

  M. le Maire précise que le procès-verbal du précédent Conseil Municipal a été transmis avec la convocation. Il demande si ce dernier appelle des remarques et/ou des observations.

1-D24_037-OBJET : MARCHES PUBLICS-Réaménagement du bâtiment rue de Gael-Attribution des marchés
Rapporteur C MARTINS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la commande publique ;
VU le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la commande publique

Vu la délibération 2022-083 du 4 juillet 2022 attribuant le marché de maitrise d'œuvre au groupement Cresto Modules/F Bescond Architecte/BEE+Ingénierie ayant pour mandatire Cresto Modules,
Vu la délibération 2024-001 du 29 janvier 2024 approuvant l'avenant 1 du marché de maitrise d'œuvre pour intégrer la réhabilitation de la dépendance dans ce marché,
Vu la délibération 2023-034 du 27 mars 2023 sollicitant une subvention auprès du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires au titre du fonds vert, et l'arrêté du 21 juin 2023 attribuant pour ce projet de la commune un montant de 300 000€,
Vu la délibération 2023-035 du 27 mars 2023 sollicitant une Subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'investissement Local, et l'arrêté du 15 novembre 2023 attribuant pour ce projet de la Commune un montant de 192 000€.
Considérant les 2 demandes de subventions en attente de notification :

- Auprès de la région au titre du dispositif Bien vivre en Bretagne (120K€ attendu)
- Auprès du département au titre du contrat de territoire 2023 2028

Considérant l'estimation des travaux établie par le Maitre d'œuvre le 5 décembre 2023 (AVP3) à un montant de 557 963 HT + 5% d'aléas soit 585 861€ HT,

Vu l'avis d'appel public à concurrence envoyé le 2 février 2024 et fixant au 1er mars 2024 à 12h la date limite de réception des offres pour ce marché,
Vu la délibération 2024-030 du 25 mars 2024 approuvant certains lots du marché de travaux,
Considérant que 3 lots (lots 8, 9 et 11) ont fait l'objet d'une négociation et que le lot 7 serrurerie est à relancer car infructueux,
Vu l'avis de la commission « marchés à procédure adaptée » dite commission MAPA mise en place par la Commune et réunie le 27 mai 2024 pour les 3 lots en cours de négociation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De valider** l'avis de la commission MAPA du 27 mai 2024,
- **D'attribuer** comme suit le marché de travaux au vu des lots ci-dessous :

Lots		Entreprises	Estimation HT	Montant HT	Option retenue	**Montant total HT**	**Montant TTC**
8	Menuiseries intérieures	ISM AGENCEMENT	17 452,00	9 459,30	0,00	**9 459,30**	**11 351,16**
9	Cloisons Doublages Isolation Plafonds	ARMOR RENOVATION	50 830,00	40 000,00	0,00	**40 000,00**	**48 000,00**
11	Peinture	BERRU	26 620,00	14 000,00	0,00	**14 000,00**	**16 800,00**
TOTAUX DES LOTS RETENUS			**94 902,00**	**63 459,30**	**0,00**	**63 459,30**	**76 151,16**

- **D'autoriser** M le Maire ou son représentant à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues ainsi que toutes pièces afférentes au dossier.

2-D24_038-OBJET : MARCHES PUBLICS-Réaménagement de la rue de Bédée - Attribution des marchés
Rapporteur C MARTINS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la commande publique ;
VU le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la commande publique

Vu la délibération 2022-006 du 24 janvier 2022 qui attribue le marché de Maitrise d'œuvre pour le réaménagement de la rue de bédée au groupement AMCO/Atelier du Canal pour un montant de 32 900 € HT
Vu l'avenant n°1 notifié le 6 septembre 2022 transférant le marché du titulaire BET AMCO à la nouvelle société crée BET ORA,
Vu l'avenant n°2 notifié le 6 février 2024 augmentant le forfait de maitrise d'œuvre à +8050€ HT,
Vu l'avenant n°3 notifié le 2 avril 2024 augmentant le forfait de maitrise d'œuvre à +3000€ HT pour prendre en considération les demandes du Département d'ille et vilaine,
Vu la délibération 2024-013 relative à la demande de subvention auprès de l'agence de l'eau pour cette opération,
Considérant l'estimation des dépenses ci-dessous pour les 3 lors du marché de travaux de cette opération,

Vu l'avis d'appel public à concurrence envoyé le 29 mars 2024 et fixant au 29 avril 2024 à 12h la date limite de réception des offres pour ce marché,
Vu l'avis de la commission « marchés à procédure adaptée » dite commission MAPA mise en place par la Commune et réunie le 27 mai 2024 pour ces 3 lots,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :
- **De valider** l'avis de la commission MAPA du 27 mai 2024,
- **D'attribuer** comme suit le marché de travaux au vu des lots ci-dessous :

Lots		Entreprises	Estimation HT	Montant HT	Mise au point HT	**Montant total HT**	**Montant TTC**
1	Terrassements Voiries	Perotin TP	517 385,00	413 777,50	0,00	**413 777,50**	**496 533,00**
2	Assainissement	Surcin TP	288 880,00	374 560,00	388 000,00	**388 000,00**	**465 600,00**
3	Aménagement paysager	Althéa Nova	30 365,00	15 853,34		**15 853,34**	**19 024,01**
TOTAUX DES LOTS RETENUS				**804 190,84**	**388 000,00**	**817 630,84**	**981 157,01**

- **D'autoriser** M le Maire ou son représentant à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues ainsi que toutes pièces afférentes au dossier.

➢ **DECISIONS DU MAIRE Pour information :**

➢ **INFORMATIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES / QUESTIONS DIVERSES**

- Elections européennes le 9 juin 2024 – 8h-18h – 4 bureaux
- Point adresses mail : création des adresses en « .BZH » pour les élus et les agents. Prévision de 4 créneaux de rdv pour les élus les mardi 21 mai et mardi 28 mai.
- Nouvelle tarification du Smictom : surtaxe/redevances
- Semaine vie et Nature du 27 mai au 1er juin
- Jeudis Enchantés le 04/07-11/07-18/07-25/07-01/08 – Concurrence avec des animations le jeudi sur le lac de Trémelin
- Dossier villes et villages fleuris à déposer pour le 3 juin
- Bilan médiathèque année 2023
- Maison en vente au 3 rue de Montauban.
- Informations sur le commerce local : Nouvelle boulangerie et restaurant Kebab
- Prochain conseil Municipal le 1er juillet 2024
- Travaux réalisés ou à venir
- Information intercommunales : Démarrage des travaux Micro crèche sur Iffendic, Annulation du PLUI.

La séance est levée à 21h00

Fait à Iffendic, le 03/06/2024

Le Maire,
Monsieur Christophe MARTINS

La Secrétaire de séance,
Mme carole BARBE